

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

AVRIL 2015

CENTRE-DU-QUÉBEC	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	8 814		
1990	8 915	101	1,1 %
1991	9 731	816	9,2 %
1992	10 943	1 212	12,5 %
1993	11 693	750	6,9 %
1994	12 063	370	3,2 %
1995 ¹	11 978	-85	-0,7 %
1996 ¹	12 080	102	0,9 %
1997 ¹	11 785	-295	-2,4 %
1998	10 985	-800	-6,8 %
1999	10 445	-540	-4,9 %
2000	10 110	-336	-3,2 %
2001	9 893	-216	-2,1 %
2002	9 758	-135	-1,4 %
2003	9 759	1	0,0 %
2004 ³	9 810	51	0,5 %
2005 ³	9 994	184	1,9 %
2006 ³	10 227	233	2,3 %
2007 ³	10 286	58	0,6 %
2008 ³	10 029	-257	-2,5 %
2009 ³	10 320	291	2,9 %
2010 ³	10 609	289	2,8 %
2011 ³	10 710	102	1,0 %
2012 ³	10 399	-311	-2,9 %
2013 ³	10 144	-255	-2,5 %
2014 ³	10 198	55	0,5 %
2015 ^{2,3}	10 366	167	1,6 %
Entre 1989 et 1994		3 249	36,9 %
Entre 1994 et 2015 ²		-1 865	-15,5 %
2013			
1 ^{er} trimestre	10 224	-432	-4,1 %
2 ^e trimestre	10 199	-294	-2,8 %
3 ^e trimestre	10 110	-163	-1,6 %
4 ^e trimestre	10 042	-132	-1,3 %
Moyenne des trois derniers mois	10 259	-370	-3,5 %
Janvier au mois de référence	10 238	-400	-3,8 %
2014			
1 ^{er} trimestre	10 208	-16	-0,2 %
2 ^e trimestre	10 235	35	0,3 %
3 ^e trimestre	10 163	53	0,5 %
4 ^e trimestre	10 188	146	1,5 %
Moyenne des trois derniers mois	10 261	2	0,0 %
Janvier au mois de référence	10 226	-12	-0,1 %
2015²			
1 ^{er} trimestre	10 354	146	1,4 %
2 ^e trimestre ²	10 400	165	1,6 %
3 ^e trimestre			
4 ^e trimestre			
Moyenne des trois derniers mois ²	10 375	114	1,1 %
Janvier au mois de référence ²	10 366	140	1,4 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.